

# DEMANDE PRIME DE VIE CHÈRE 2023

## Par la présente, je soussigné(é)

Nom et prénom:	
Matricule:	
Adresse:	
Code Postal:	Localité:
Tél. :	E-mail:

## Domicilié(e) dans la commune de Koerich depuis le:

Jour:	Mois:	Année:
-------	-------	--------

## Etat civil

<input type="radio"/> Célibataire	<input type="radio"/> Marié(e)	<input type="radio"/> Partenariat
<input type="radio"/> Veuf, veuve	<input type="radio"/> Divorcé(e)	<input type="radio"/> Séparé(e)

## La subvention est à verser sur le compte bancaire

Titulaire du compte bancaire:
Numéro de compte IBAN:
Institut bancaire:

## PIÈCE JUSTIFICATIVE :

**Prière de joindre l'attestation récente du Fonds national de solidarité nous renseignant sur le montant de l'allocation de vie chère pour l'année 2023**

# DEMANDE PRIME DE VIE CHÈRE 2023

## ATTENTION:

L'administration communale de Koerich versera la somme correspondant à **25%** de l'allocation de vie chère du Fonds national de Solidarité, sous réserve d'avoir joint la pièce justificative et d'avoir eu son domicile légal sur le territoire de la commune de Koerich pendant les 12 derniers mois au moment du dépôt de la demande. La date d'entrée de la demande fait foi !

Le formulaire de demande accompagné des pièces justificatives devra être remis à l'Administration communale de Koerich jusqu'au **31 octobre 2024** au plus tard.

Le soussigné certifie avoir fait toutes les déclarations de bonne foi et autorise l'Administration communale de Koerich à vérifier la véracité des données fournies partout où sera besoin. Il s'engage à rembourser le montant alloué sur demande de la commune de Koerich en cas de fausses déclarations de sa part.

Date: \_\_\_\_\_

Signature du demandeur \_\_\_\_\_

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande	<input type="radio"/> accordée	<input type="radio"/> refusée
Date:	Montant:	Signature & cachet:

### Protection des données personnelles :

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.